

**De:** CNG-CELLULE.COMMUNICATION,  
**Envoyé:** mercredi 2 septembre 2020 15:14  
**À:** LD-CNG-AGENTS  
**Objet:** Lettre d'information du CNG - numéro 2



## La Lettre d'information du CNG numéro 2 - septembre 2020

### Le mot de la Directrice générale

Chacun sait que cette rentrée sera différente, la crise sanitaire que nous traversons nous oblige à repenser chaque jour nos modes de fonctionnement, nos manières de travailler ensemble.

Notre actualité est marquée par la préparation active, avec les représentants syndicaux des directeurs de la fonction publique hospitalière, de la mise en œuvre du décret du 31 juillet 2020 relatif aux emplois supérieurs hospitaliers. De même, le CNG est mobilisé dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour améliorer l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital public, et prépare la mise en œuvre attendue de la suppression des trois premiers échelons de la grille de rémunération des praticiens hospitaliers.

Nous souhaitons également poursuivre avec vous le travail de co-construction de la nouvelle feuille de route du CNG pour les cinq ans à venir.

Vous êtes déjà près d'un millier à avoir complété le questionnaire « Construire ensemble le CNG de demain », toujours disponible [en cliquant ici](#). Nous vous invitons aujourd'hui aux ateliers qui auront lieu dans 6 régions au cours du dernier trimestre 2020, votre participation est essentielle, [cliquez ici pour vous inscrire](#).

Ces ateliers nous permettront d'échanger sur 4 thématiques déjà identifiées ensemble : la prospective et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), l'accompagnement des parcours tout au long de la carrière, la qualité de vie au travail (QVT) et le soutien aux établissements et aux professionnels ainsi que les relations du CNG avec les professionnels et ses partenaires.

Soyez assurés de notre engagement constant à vos côtés.

Eve Parier

Le point sur



## Les mesures phares pour les directeurs de la fonction publique hospitalière

Le décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 détermine les catégories d'emplois supérieurs dans la fonction publique hospitalière. Il définit également les modalités de sélection, de nomination, de classement, d'avancement et de rémunération applicables aux fonctionnaires ou non fonctionnaires recrutés sur des emplois de directeur d'établissement public de santé et d'établissement sanitaire, social et médico-social.

En savoir plus

## Carrière des praticiens hospitaliers : suppression des trois premiers échelons de la grille

L'amélioration de la rémunération des praticiens en début de carrière constitue une mesure prioritaire du gouvernement visant à renforcer l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital. Les travaux menés ces derniers mois aboutissent aujourd'hui à la mise en œuvre prochaine de la suppression des 3 premiers échelons pour les praticiens hospitaliers (PH) « primo-nommés ».

Lire la suite

## Notre actu : parution de 3 nouvelles études statistiques réalisées par le CNG : CESP, PH, HU

Le CNG produit régulièrement des bilans statistiques sur les populations qu'il gère. Cette année en particulier, un effort important a été fait afin que ces études soient connues du plus grand nombre : leur présentation a ainsi évolué pour une prise de connaissance plus facile et agréable et une courte synthèse accompagne désormais chaque publication, pour qui souhaite une information rapide.

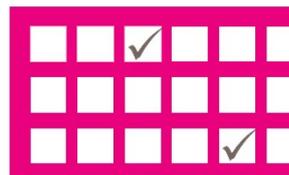
N'hésitez-donc pas à consulter les dernières publications du CNG :

- [Eléments statistiques sur les praticiens hospitaliers statutaires \(PH\) : situation au 1er janvier 2020](#)
- [Eléments statistiques sur les personnels enseignants et hospitaliers titulaires et stagiaires \(Hospitalo-universitaires : HU\) pour la partie hospitalière dans leur activité : situation au 1er janvier 2020](#)
- [Bilan de la mise en place des contrats d'engagement de service public conclus avec les étudiants et internes en médecine et en odontologie 2010-2011 à 2018-2019](#)

## Calendrier des concours organisés par le CNG

## CONCOURS

au 2 septembre 2020



- Epreuves classantes nationales – procédure nationale de choix (spécialité et subdivision) : du 1er au 18 septembre 2020
- Directeur d'établissement sanitaire, social & médico-social : épreuves écrites du 8 au 11 septembre 2020
- Directeur des soins : épreuves écrites les 16 et 17 septembre 2020
- Attaché d'administration hospitalière : épreuves écrites du 23 au 25 septembre 2020
- Directeur d'hôpital : épreuves écrites du 29 septembre au 2 octobre 2020
- Epreuves de vérification des connaissances (EVC) : du 2 au 20 novembre 2020
- Tour extérieur Directeur d'hôpital : auditions du 23 au 27 novembre 2020
- Tour extérieur Directeur d'établissement sanitaire, social & médico-social : auditions les 5, 6, 10, 12 et 13 novembre 2020
- Concours de praticien des établissements publics de santé (CNPH) : auditions du 12 janvier 2021 au 12 mars 2021
- Concours Hospitalo-universitaires (HU) : fin janvier 2021

[En savoir plus](#)

### Qui sommes nous ?

Le CNG assure la gestion de carrière des directeurs de la fonction publique hospitalière, des praticiens hospitaliers et conjointement avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, des personnels enseignants et hospitaliers.

Il organise leur recrutement, les oriente tout au long de leur carrière, et soutient établissements et professionnels dans la gestion des ressources humaines et le développement des compétences.

[Nos chiffres clés](#)

Centre national de gestion  
21 B rue Leblanc  
75737 PARIS Cedex 9



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2020 CNG